



Lundi, 22 avril 2024

Temps forts de la session de printemps 2024 de l'APCE

Photo: Services du Parlement / Sophie Golay

La deuxième partie de la session 2024 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'est tenue à Strasbourg du 15 au 19 avril 2024.

La discussion sur l'adhésion de la République du Kosovo en tant que membre à part entière du Conseil de l'Europe et l'adoption d'une résolution sur la reconstruction de l'Ukraine, notamment à l'aide des avoirs gelés de l'État russe, ont constitué les moments forts de la session. L'assemblée s'est également penchée sur la situation, en Russie et au Bélarus, des forces d'opposition et des opposants et opposantes à la guerre ; elle a pris position sur le projet de Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

En préparation de la session, la Délégation parlementaire suisse auprès du Conseil de l'Europe (DCE) a mené, le 9 avril, un échange de vues avec, entre autres, le chef du Département fédéral des affaires étrangères, le conseiller fédéral Ignazio Cassis, sur des thèmes qui occupent actuellement le Conseil de l'Europe.

Table des matières:

- [1. Temps forts de la session](#)
- [2. Particularités du point de vue de la Suisse](#)
- [3. Autres interventions de membres de la DCE](#)
- [4. Discours devant l'Assemblée parlementaire](#)



Séance de préparation de la DCE du 9 avril 2024 à Berne en présence du conseiller fédéral Ignazio Cassis © DFAE

1. Temps forts de la session

Demande d'adhésion de la République du Kosovo au Conseil de l'Europe

Ce n'est pas tous les jours que l'APCE se penche sur l'adhésion d'un nouvel État membre. La dernière fois que cela s'est produit, c'était en 2007, lorsque le Monténégro, après avoir quitté l'Union étatique qu'il formait avec la Serbie, est devenu indépendant et a posé sa candidature à l'adhésion.

Conformément aux statuts, l'assemblée a été invitée à rendre un [avis](#) sur la demande d'adhésion avant que le Comité des Ministres prenne une décision finale. Par 131 voix contre 29 et 11 abstentions, et après un débat houleux, l'assemblée recommande l'adhésion du Kosovo à l'organisation. Parallèlement, elle recommande un suivi étroit de la mise en œuvre d'une série d'engagements et de conditions.

La rapporteuse Dora Bakoyannis (Grèce, PPE) a souligné que l'adhésion de ce pays, qui jusqu'à présent participait aux réunions de l'assemblée avec une délégation, mais sans droit de vote, représente l'aboutissement d'un dialogue qui s'est échelonné sur deux décennies, mais qu'elle ne doit en aucun cas être considérée comme la fin du processus. Plusieurs personnes ont ensuite pris la parole, dont le conseiller national [Pierre-Alain Fridez](#) (PS, JU), qui a plaidé pour que le Kosovo ne reste pas une tache blanche sur la carte représentant le Conseil de l'Europe.



Le conseiller national Pierre-Alain Fridez s'exprime sur la demande d'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe.
© Services du Parlement

Soutien à la reconstruction de l'Ukraine

Avant que l'APCE se penche sur le financement de la reconstruction de l'Ukraine, Rouslan Stefantchouk, président du Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada, s'est adressé à l'assemblée.



Discours de Rouslan Stefantchouk, président du parlement ukrainien, devant l'APCE ©CoE

Dans une [résolution](#) adoptée sans opposition et basée sur le rapport de Lulzim Basha (Albanie, PPE), l'assemblée s'est notamment prononcée en faveur de l'utilisation des avoirs gelés de l'État russe pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine, ravagée par la guerre. La résolution et la [recommandation](#) au Comité des Ministres y afférente appellent à mettre en œuvre un large éventail de mesures, telles que la mise en place d'un mécanisme d'indemnisation global sous l'égide du Conseil de l'Europe pour la réparation complète des dommages causés et la création d'un fonds fiduciaire international où seront déposés tous les avoirs de l'État russe qui auront été saisis, en vue d'une utilisation ultérieure. Ces instruments existeraient parallèlement au registre des dommages créé l'année dernière pour l'Ukraine.

Le conseiller national [Pierre-Alain Fridez](#) s'est exprimé devant l'assemblée à ce sujet, en mettant l'accent sur l'engagement de la Suisse en matière de déminage humanitaire.

Débat d'urgence : Mort d'Alexeï Navalny et persécution de l'opposition démocratique et des manifestantes et manifestants anti-guerre en Russie et au Bélarus

Lors d'un débat d'urgence, l'assemblée a rendu hommage à Alexeï Navalny, éminent représentant de l'opposition démocratique russe et militant de la lutte anti-corruption. M. Navalny est décédé le 16 février 2024 dans une lointaine colonie pénitentiaire, en Sibérie, où il était soumis à des conditions extrêmes. L'assemblée a adopté une [résolution](#), fondée sur un rapport d'Emanuelis Zingeris (Lituanie, PPE), qui exhorte notamment l'Union européenne et les autres États à poursuivre les personnes responsables de l'arrestation d'Alexeï Navalny, des mauvais traitements qui lui ont été infligés et de sa mort.

Dans un rapport de Thórhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC), l'assemblée a également condamné les graves persécutions et répressions dont sont victimes les membres de l'opposition et des mouvements anti-guerre en Russie et au Bélarus. L'APCE appelle la Fédération de Russie et le Bélarus « à mettre fin aux menaces, aux intimidations et aux poursuites contre les personnes qui ont été ciblées en raison de leur position anti-guerre », et à procéder à la libération immédiate de celles qui sont en détention. L'assemblée a en outre demandé à ses États membres d'accorder un soutien accru aux mouvements anti-guerre russes et béla-russiens.

Parmi les personnes visées figure l'historien et homme politique Vladimir Kara-Murza, condamné à 25 ans d'emprisonnement pour avoir diffusé de « fausses informations sur l'armée russe ». Jewgenija Kara-Murza, l'épouse de l'opposant au Kremlin incarcéré, s'est adressée à l'assemblée à l'ouverture du débat. Dans un rapport d'Eerik-Niils Kross (Estonie, ADLE), l'assemblée appelle les États à inscrire les responsables des persécutions et des mauvais traitements infligés à Kara-Murza ou qui y ont participé sur la liste des personnes à sanctionner en vertu de la « loi Magnitski ».

Débat d'actualité : le rôle du Conseil de l'Europe dans la prévention d'une catastrophe humanitaire à Gaza

La situation humanitaire à Gaza a fait l'objet d'interventions de la part des conseillers nationaux [Nik Gugger](#) (M-E, ZH), [Damien Cottier](#) (PLR, NE) et [Alfred Heer](#) (UDC, ZH).



Le conseiller national Nik Gugger prend la parole au cours du débat d'actualité. © Services du Parlement



Le conseiller national Alfred Heer s'exprime lors du débat d'actualité. © Services du Parlement

2. Particularités du point de vue de la Suisse

Candidature de l'ancien conseiller fédéral Alain Berset au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe

Le 25 mars 2024, le Comité des Ministres a adopté la liste des candidats au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe ; il a soumis à l'APCE trois candidats, classés selon le nombre de voix qu'ils ont obtenues : l'ancien conseiller fédéral Alain Berset, suivi d'Indrek Saar, ex-ministre estonien de la culture, et du Belge Didier Reynders, jusqu'à présent commissaire européen à la justice.

L'élection du nouveau secrétaire général aura lieu le 25 juin, lors de la troisième partie de session de l'APCE. Lors de la session d'avril, quatre des cinq groupes politiques ont organisé les premières auditions des trois candidats. L'ancien conseiller fédéral Alain Berset a fait une très bonne impression. Il a profité de la session pour mener des rencontres bilatérales avec des membres de l'assemblée et exposer les priorités de son mandat au cas où il serait élu.



L'ancien conseiller fédéral Alain Berset lors de son audition par le groupe ADLE ©R. Büchel



La conseillère aux États Franziska Roth lors de la séance plénière de l'APCE © Services du Parlement



Le conseiller aux États Hannes Germann lors de la séance plénière de l'APCE © Services du Parlement

Élections de juges à la CEDH

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a élu le juriste suisse Alain Chablais juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Liechtenstein ; son mandat de neuf ans commencera le 1er septembre 2024. L'assemblée a également élu les juges au titre de l'Irlande (Una Ní Raifeartaigh) et de la Lettonie (Artūrs Kučš). Les juges sont élus par l'APCE à partir d'une liste de trois candidates et candidats proposés par chacun des États ayant ratifié la Convention européenne des droits de l'homme.



La conseillère aux États Marianne Binder-Keller lors de la séance plénière de l'APCE © Services du Parlement



Le conseiller national Roland Büchel lors de la séance plénière de l'APCE © Services du Parlement

3. Autres interventions de membres de la DCE

Débat d'urgence : Convention du Conseil de l'Europe sur l'IA

Le 14 mars 2024, au terme de près de deux ans de discussions, le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe a finalisé le premier projet de convention internationale juridiquement contraignante sur l'intelligence artificielle, les droits humains, la démocratie et l'État de droit. L'assemblée a été invitée à émettre un [avis](#) sur ce projet. Le conseiller national [Nik Gugger](#) (M-E, ZH) a pris la parole. Le conseiller national [Damien Cottier](#) (PLR, NE) s'est exprimé au nom du groupe ADLE.



Le conseiller national Damien Cottier prend la parole lors du débat d'urgence sur la Convention du Conseil de l'Europe sur l'IA. © Services du Parlement

Débat sur le climat

L'assemblée a adopté une première [résolution](#) qui repose sur le rapport de Simon Moutquin (Belgique, SOC) visant à « réaliser le droit humain à un environnement sûr, propre, sain et durable grâce au processus de Reykjavik ». Une seconde [résolution](#) se fonde sur le rapport de Yuliia Ovchynnykova (Ukraine, ADLE) intitulé « Vers des stratégies du Conseil de l'Europe pour des mers et des océans sains afin de contrer la crise climatique ». Les débats étaient présidés par le conseiller national Pierre-Alain Fridez (PS, JU), vice-président de l'APCE. La conseillère nationale [Sibel Arslan](#) (Les VERT-E-S, BS) a pris la parole à cette occasion.



La conseillère nationale Sibel Arslan lors du débat sur le climat © Services du Parlement

Protection des enfants contre la violence sur Internet

L'assemblée a adopté une [résolution](#) fondée sur le rapport de Joseph O'Reilly (Irlande, PPE) demandant la création d'un cadre légal pour protéger les enfants sur Internet. Ce cadre devrait inclure une obligation de vérification de l'âge et des programmes éducatifs. Pour que la protection visée soit efficace, il est essentiel de collaborer avec les acteurs de l'industrie numérique et de tenir compte des intérêts des enfants dans le développement des mesures. La conseillère nationale [Valérie Piller Carrard](#) (PS, FR) s'est exprimée à ce sujet. Le conseiller national [Pierre-Alain Fridez](#) (PS, JU) s'est exprimé



La conseillère nationale Valérie Piller Carrard s'exprime sur le thème de la protection des enfants contre la violence sur Internet © Services du Parlement

4. Discours devant l'Assemblée parlementaire

Mihai Popșoi, vice-premier ministre de la Moldova et membre de l'APCE de 2019 à 2023, s'est adressé à l'assemblée le premier jour de la session. Il a évoqué les nombreuses réformes entreprises par son pays au cours des dernières années, notamment pour lutter contre la corruption du système judiciaire et l'influence des oligarques dans la politique, l'économie et les médias. Il a également abordé les grands défis auxquels la Moldova est confrontée depuis que la Russie mène une guerre d'agression contre l'Ukraine. Mihai Popșoi a répondu aux questions des membres de l'APCE, notamment à celles du conseiller national [Pierre-Alain Fridez](#) (PS, JU).

Son Altesse Sérénissime le Prince héritier Alois de Liechtenstein a prononcé un discours devant l'assemblée. Il a souligné qu'en raison de sa superficie réduite, le Liechtenstein dépendait du bon fonctionnement de l'ordre international régi par les règles établies. Il a également relevé que les petits États constituent la majeure partie de la communauté internationale et qu'ils présentent des perspectives intéressantes, en particulier dans les forums multilatéraux, où ils peuvent avoir une influence sans commune mesure avec leur taille géographique. Le Liechtenstein assure la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe jusqu'en mai 2024.



Le Prince héritier de Liechtenstein ©CoE